

## Compte rendu du deuxième conseil d'école 2022-2023 jeudi 16 mars 2023

Présents:

Élus: M. Lebreton, M. Legros

Représentants des parents d'élèves: Mme Vernet Rafika, M. Lepetit Simon, Mme Hinfray Juliette, Mme Lepas Ludivine, Mme Bisson Katy, M. Derouet Anthony

Enseignantes: Mme Hamelin Karine, Mme Montaufray Céline, Mme Segovia Florence, Mme Osmond Mélanie, Mme Tchobo Amélie et Mme Pupet Patricia

Absents excusés:

M. Lebranché, Inspecteur de l'Éducation Nationale,  
Mme Bertoli Marion, représentante des parents d'élèves

Ouverture de séance: 18h30

Désignation de la secrétaire de séance: Mme Lepas Ludivine

### 1. Préparation de la rentrée 2023

a) Evolution des effectifs : L'effectif actuel est de 127 élèves. Un nouvel élève va arriver début avril en MS dans la classe de Mme Montaufray.

### b) inscriptions en PS à la rentrée 2023

Les prévisions en PS recueillies auprès de la mairie de Saint Georges Montcocq sont de 12 élèves nés en 2020 et entrant en PS.

Concernant les dérogations, Mme Hamelin rappelle les critères qui avaient été définis lors du conseil d'école du 5 mars 2015 : fratrie, nourrice ou parent travaillant sur la commune de Saint Georges Montcocq. Monsieur Laurence reste seul décisionnaire..

Les inscriptions à la mairie et à l'école ont commencé le lundi 27 février 2023. A ce jour, il y a 4 inscriptions en PS.

L'instruction est obligatoire à partir de 3 ans. Les enfants doivent donc venir à la journée. Un aménagement peut être demandé par les responsables de l'enfant uniquement sur les heures de classe de l'après-midi. Une équipe éducative sera alors organisée avec Mme Osmond et la directrice. La demande est faite par écrit et à remettre à la directrice qui a deux jours pour la transmettre à l'IEN. L'IEN a 15 jours pour prendre sa décision. Cet aménagement se fait sur une période et non sur l'année.

Pour les inscriptions en PS, Mme Hamelin privilégiera la visite de l'école par famille le vendredi matin pendant une demi-heure. Il n'y aura pas de portes ouvertes un samedi pour éviter les regroupements et il n'y aura pas non plus la petite matinée d'intégration en juin.

c) inscriptions en TPS : Une famille a demandé des renseignements pour inscrire son fils né en mars 2021 pour entrer en TPS. Si nous avons des places disponibles, Mme Hamelin prendra des TPS nés entre janvier 2021 et mars 2021. Mme Hamelin fixe un effectif de 25 pour la classe de TPS-PS-MS. Des aménagements de scolarité peuvent être discutés pour le bien être des enfants. La rentrée doit se faire dès le mois de septembre. Il n'y aura pas de rentrée en janvier 2024.

#### d) prévision pour la rentrée 2023

Les prévisions pour l'année scolaire 2022-2023 sont les suivantes.

| niveau | prévisions      |
|--------|-----------------|
| CM2    | 18              |
| CM1    | 15              |
| CE2    | 14              |
| CE1    | 18              |
| CP     | 15              |
| GS     | 12              |
| MS     | 18              |
| PS     | Prévision de 12 |
| TPS    | Prévision de 1  |
| Total  | 123             |

A ce jour, aucune répartition n'est envisagée. Nos priorités sont d'avoir une classe de CP avec un petit effectif et d'accueillir aussi des TPS.

#### 2. Le budget 2023

Concernant le budget de fonctionnement, la demande de l'équipe enseignante est la même que l'année dernière 46 euros par élève pour les fournitures scolaires, 1 906 euros pour le photocopieur, 200 euros pour le fonctionnement de direction, 200 euros pour le matériel sportif, 200 euros pour la BCD, 200 euros pour le petit matériel informatique et 260 euros pour le papier. Ce qui fait un budget de 8 600 euros.

La demande d'un ordinateur pour la classe de Mme Pupet est acceptée.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour le budget.

#### 3. Le projet d'aménagement de la cour de récréation

La clôture pour délimiter la cour devrait être posée en avril et réalisée par l'entreprise SVB paysagiste. Le coût est de 7 387,50€.

Le projet s'engage dans la démarche « notre école, faisons la ensemble » élaborée par le ministère de l'éducation nationale. L'objectif de cette démarche est de *Faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités* . Ce qui permet à l'équipe enseignante de solliciter un soutien financier via le fonds d'innovation pédagogique pour l'achat de mobilier recyclé ( bancs, tables) auprès du ministère de l'éducation nationale.

Mme Hamelin a commencé à rédiger le projet sur la plateforme.

L'équipe enseignante sollicitera l'APE et les parents pour venir aider à végétaliser la cour et à aménager un parcours sensoriel. A l'automne, des élèves installeront deux cabanes en osier.

Le groupe de travail (composé de Mme Hamelin et Mme Ségovia) du projet pilote se réunira le mercredi 10 mai .

#### 4. Les sorties pédagogiques

a) le projet culture cheval : concerne les élèves du CP au CE2. Les séances auront lieu du 22 mai au 30 mai par demi journée au centre équestre le Picotin à Baudre. Ce centre est habilité par l'éducation nationale à recevoir des classes. Pour la journée entière du 30 mai, il faudra le pique-nique. Une visite du haras de Saint-Lô est prévue en juin, le coût sera de 150 € + transport 92 € financé par le département à hauteur 157 €

Le coût pour la classe de CP s'élève à 1 728 € + 300 € transport soit un total de 2 028 € financé par le département à hauteur de 1 670 €

Le coût pour la classe de CE1-CE2 s'élève à 2 784 € + 325 € soit un total de 3 109 € financé par le département à hauteur de 2461 €

Le reste sera financé par des subventions et une participation aux familles sera demandée.

b) la sortie le moulin de Fierville-les-Mines concerne les élèves de PS à GS le vendredi 30 juin. Visite du moulin et deux ateliers la fabrication de la farine et la fabrication d'un moulin à vent. Le coût du devis est de 258 € pour 43 élèves (6 euros par élèves). En attente du coût du transport.

c) la sortie à Vieux La Romaine concerne les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 le jeudi 6 juillet toute la journée. Visite ludique du musée avec un petit jeu , la visite de deux sites de fouilles : deux maisons et un atelier « préhistoire » : fabriquer du feu et l'usage de la sagaie. La sortie revient à 520 €. En attente du coût du transport.

#### 5. La coopérative scolaire

A la date du 6 février 2023, il reste 9 805,54€.

La coopérative a reçu une subvention de Rampan de 420 euros.

Mme Hamelin a fait une demande de subvention à la mairie du Mesnil-Rouxelin et fait sa demande à la mairie de Saint-Georges Montcocq de 2 500€ comme d'habitude.

La vente des photos scolaires a rapporté 797€.

Pour la vente des chocolats : 31 familles sur 90 ont commandé des chocolats. Le bénéfice est de 372,52€. La livraison est prévue le vendredi 31 mars à l'école. Ce qui laisse une semaine aux enseignantes pour préparer les commandes.

Pour le projet culture cheval, 80 % de la subvention du département a déjà été versé, soit 3 431,20€ pour les classes de CP-CE1-CE2. La subvention totale du département est de 4 289 €.

L'école revend le papier à l'entreprise Encore depuis juin 2021. La cagnotte s'élève à 119,41€ et elle est destinée au projet d'aménagement de la cour de récréation.

#### 6. Les informations diverses

Le carnaval de l'école aura lieu le vendredi 14 avril. Les élèves pourront se déguiser l'après-midi et un goûter leur sera offert par la coopérative (crêpes et boissons).

La poursuite de la scolarité : le conseil des maîtres se réunira le jeudi 13 avril pour les décisions de passage. Les familles auront la fiche dialogue le vendredi 14 avril et disposeront jusqu'au 2 mai pour faire connaître leur avis. Passé ce délai, en l'absence de réponse, le conseil des maîtres considérera que la proposition est acceptée. Le conseil des maîtres actera de la décision.

Si les responsables légaux souhaitent contester la décision, ils peuvent déposer un recours avant le 22 mai 2023 auprès de la commission départementale d'appel. La commission d'appel se réunira le 1er juin et rendra sa décision le 30 juin.

Les inscriptions en vue d'une affectation pour un collège ont commencé pour les élèves de CM2. L'inscription se fait en 3 temps : vérification des informations personnelles en mars, affectation du collège de secteur en fonction de l'adresse du domicile de l'élève en mars et dépôt du dossier au collège en juin (pour le collège Lavalley, Mme Hamelin se charge de déposer les dossiers, pour les autres collèges, c'est aux familles de le faire).

Les familles peuvent demander une dérogation à adresser à Mme Hamelin qui transmettra aux services académiques.

Le spectacle de fin d'année aura lieu le 23 juin à partir 18h30.

Le local à vélos d'une superficie de 20 m<sup>2</sup> est en cours de construction et devrait être fini pendant les vacances d'avril. C'est une construction en interne.

Mme Hinfray expose deux demandes des parents : d'avoir un abri du côté de l'école maternelle et des sanitaires du côté du city stade. M Lebreton prend note des demandes. Concernant les sanitaires, la mairie est en réflexion pour l'aménagement autour de la salle polyvalente et il manque effectivement des sanitaires extérieurs pour le tennis et le terrain de boules.

Mme Hamelin annonce une information qu'elle détient de la part du maire. A partir de l'année prochaine, la mairie va devoir financer les séances de natation pour un coût total de 3 200€. Auparavant c'était l'agglo qui avait en charge cette dépense.

date du troisième conseil d'école : Le conseil d'école du jeudi 22 juin 2023.

Mme Hamelin remercie les membres du conseil d'école à 19h30.

La secrétaire

Mme Lepas Ludivine

La directrice

Mme Hamelin Karine